

Du côté de **GUERMANTES**

Janvier / Février 2022

SOMMAIRE - Dans ce n°24 ...

- 2 Informations municipales • édito du Maire**
- 3 Événements • conférence sur André Malraux**
- 4 Travaux/Environnement • bilan des travaux réalisés en 2021**
- 5 Vie associative • un grand succès pour la soirée Beaujolais Nouveau !**
- 6 7 Rétrospective 2021**
- 8 Informations diverses • extraits du Conseil Municipal**

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES
☎ 01.60.07.59.12
✉ accueil@guermantes.fr
🌐 www.guermantes.fr
📘 mairiedeguermantes
🐦 @Guermantes77600
📷 mairiedeguermantes

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC UNIQUEMENT SUR RDV

- Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les mercredi et samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique : tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi.

SIETREM

ZAE La Courtillière
3 rue du Grand Pommeraye
77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES
☎ 0.800.770.061
✉ info@sietrem.fr
🌐 www.sietrem.fr

POLICE

Composez le 17

POMPIERS

Composez le 18

SAMU

Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :
✉ accueil@guermantes.fr

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directeur de la publication : M. Marchand
Maquette : M. Tordeux

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Edito du Maire



Chères Guermantaises, chers Guermantais,

Cette année encore, la crise sanitaire ne nous aura pas épargnée. Elle bouleverse nos vies ainsi que la vie de la commune depuis deux ans et nous contraint, tant individuellement que collectivement, à nous adapter.

Elle nous a malheureusement conduit à annuler plusieurs évènements : la cérémonie du Maire en janvier, le troc et puces, le repas des aînés de fin d'année et le spectacle de Noël pour les enfants, entre autres.

Néanmoins, les élus ont continué de s'investir pour le bon fonctionnement de notre institution et améliorer le bien-être de ses habitants, notamment en essayant d'offrir quelques moments récréatifs ou solidaires.

Cette nouvelle année sera marquée par une politique ambitieuse en matière de rénovation des infrastructures tout en respectant une gestion rigoureuse de nos finances.

Cette première édition de votre bulletin municipal 2022 est pour moi l'occasion de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année ! Que celle-ci soit placée sous le signe de la santé et de la solidarité en cette période troublée. J'espère qu'elle nous permettra de renouer en toute sécurité avec nos traditionnelles manifestations qui sont autant d'occasion de se retrouver.

En attendant un horizon plus clair, je vous encourage à continuer d'appliquer les gestes barrières et de suivre les recommandations des autorités publiques.

Fidèlement,

Denis Marchand,
Maire de Guermantes



AGENDA PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2022

5 FEV	Conférence sur A.Malraux Collecte Restos du Cœur Formation 1 ^{er} secours	29 MAI	Marathon CAMG	15 OCT	Game's Week
17 AVR	Chasse aux œufs	26 JUN	Recyclo vélo	27 NOV	Bourse aux jouets
15 MAI	Troc et Puces	29 SEP	Concert à l'église (JEP)	11 DEC	Spectacle/goûter de Noël

La commune se réserve le droit d'annuler ou de reporter les événements au vu de la situation sanitaire.



Guermantes
www.guermantes.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale de Guermantes en partenariat avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme proposent une

FORMATION "GESTES QUI SAUVENT"



Programme :

- Accueil et présentation
- Protection
- Alerte
- Hémorragies externes
- Plaies
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Utilisation du défibrillateur
- Questions diverses

remise d'un certificat

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022
ESPACE MARCEL PROUST
GROUPE 1 : DE 8H30 A 10H30
GROUPE 2 : DE 10H45 A 12H45

accessible dès 10 ans (présence d'un parent avant 15 ans)



Formation entièrement financée par le CCAS

INSCRIPTION
AU 01.60.07.59.12
OU VIA CE QR CODE ->



WWW.GUERMANTES.FR

ANDRÉ MALRAUX

CONFÉRENCE par Josée YONNET
Professeure agrégée honoraire de lettres



le 5 février 2022 à 16h
Espace Marcel Proust - Entrée libre

"Malraux, c'est sans doute l'homme qui dérange et perturbe tous ceux qui aiment les classifications, les rangements dans un genre ou une catégorie. En effet, quand on évoque Malraux de qui parle-t-on ? De l'écrivain génial ? Le plus grand auteur de tous les temps ? L'aventurier de l'art ? L'homme d'action ? L'homme politique ? Le ministre ? Le combattant ? Le révolutionnaire ? Le communiste ? Le gaulliste ? Le séducteur ? Le héros tragique ? On pourrait encore poursuivre l'inventaire sans parvenir à cerner l'homme qui est tout à la fois par sa complexité et la richesse de sa personnalité."

Guermantes COLLECTE POUR

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022
8h30 - 12h
ESPACE MARCEL PROUST

EN PRIORITÉ :

conserves de poissons, conserves de fruits et produits d'hygiène pour adultes et bébés

Collecte organisée par la municipalité de Guermantes

FORMATIONS SMARTPHONE

Aide à l'utilisation
& truc et astuces

à compter du
05/03/2022

2 sessions
par mois

Inscriptions :

Guermantes
au 01.60.07.59.12
Conches s/Gondaire
au 01.64.02.26.17

ou via ce
QR Code



Guermantes
www.guermantes.fr



CONCHES
SUR GONDOIRE

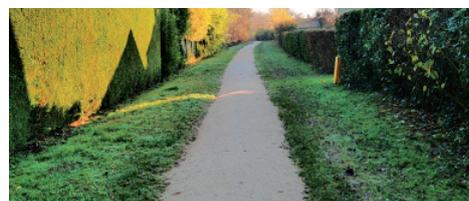
Bilan des travaux réalisés en 2021

La municipalité a effectué de nombreux travaux et petites réparations l'année dernière dont voici le détail :

VOIRIE	ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ● Pose de barrières forestières (plaine de jeux) ● Pose de coussins berlinois (RD35) ● Remplacement de panneaux (rue Blanche Hottinguer) ● Reprise de la chaussée (angle Swann/André Thierry) ● Remise à niveau des bordures (av. Deux Châteaux/rue Chevret) ● Reprise des tampons (allée Thibaud de Champagne) ● Reprise d'un rampant sur le plateau (rue André Thierry) ● Reprise des marquages au sol 	<ul style="list-style-type: none"> ● Abattages d'arbres, engazonnement et plantations (passage de la comète) ● Création d'une aire pour conteneurs (allée Rond du Cerf) ● Pose d'un nichoir (passage de la Comète) ● Remplacement de 2 jardinières accidentées ● Abattages et élagages des arbres (divers lieux) ● Création d'une roseraie avec engazonnement (place Estelle)

DIVERS

- Création d'un terrain de pétanque et un mur de soutènement au niveau des terrains de tennis
- Entretien des serrureries et huisseries des bâtiments, des éclairages publics, des aires de jeux et des espaces verts
- Achat d'une rampe amovible dans le cadre de l'accessibilité PMR (église)
- Création d'une armoire éclairage public (façade de la mairie)
- Remplacement d'un candélabre et sa lanterne (Villa les Blanchets)
- Remplacement d'une lanterne d'éclairage public (rue de la Madeleine)
- Réparation et peinture d'un mur suite à un dégât des eaux (EMP)
- Rénovation de l'école maternelle du Val Guermantes
- Réparation de jeux (aire de jeux)



Liaisons douces chemin Malvoisine



- Aménagement des allées du cimetière dans le cadre de l'accessibilité PMR et rénovation des murs
- Rénovation de la chaussée (RD217 bis)

Actions financées avec nos partenaires :



Aménagement des liaisons douces (chemin Malvoisine)



Renouvellement des canalisations eaux potables avec création d'une bouche incendie (avenue des Deux Châteaux)

Stationnement interdit



Vos élus sont régulièrement interpellés sur le fait que la circulation des piétons sur certaines portions des trottoirs de Guermantes est de plus en plus difficile à cause des conducteurs qui considèrent que cet espace public est un parking.

Or, certaines rues de Guermantes sont particulièrement dangereuses et les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée pour contourner 2 ou 3 voitures, voire plus, ou de faire demi-tour car le passage est bouché ! Le danger réel est augmenté lorsque la circulation est dense, lorsqu'un bus passe, lorsqu'il fait nuit, ... et la liste n'est pas exhaustive.

Il est évident également qu'un véhicule stationné en limite de croisement ou dans un virage fait courir d'autres risques, aussi bien aux piétons qu'aux voitures car la visibilité est obstruée. Une fois de plus, nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de penser aux enfants qui vont à l'école, accompagnés de leurs parents avec poussette ou petit dernier sur son tricycle, aux personnes âgées avec ou sans canne, aux handicapés en fauteuil roulant, ...

Des aires de stationnement privées sont prévues pour toutes les constructions de Guermantes et des parkings publics existent, permettant à tous de se garer sans pénaliser quiconque. Des rondes de police seront organisées (police nationale et brigade rurale) et la méconnaissance de ces règles sont de nature à vous exposer à des contraventions. Merci de votre compréhension.

Guermantes

RECYCLEZ VOTRE SAPIN

DU 5 AU 12 JANVIER 2022

VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE SAPIN DE NOËL (NATUREL UNIQUEMENT) AU POINT DE COLLECTE PLACE DU TEMPS PERDU

SANS NEIGE ARTIFICIELLE
SANS DECORATION
SANS FLOCAGE
SANS BUCHE
SANS PIED
SANS POT
SANS SAC

APRÈS CETTE PÉRIODE, VOUS DEVREZ APPORTER VOTRE SAPIN EN DÉCHETTERIE

Un grand succès pour la soirée Beaujolais Nouveau !



Le jeudi 18 novembre, les adhérentes et adhérents des 2 associations "La Boule Guermantaise" et "Le Cairn de Guermantes" ont pu se retrouver, après un an d'absence et un contrôle du passe sanitaire, pour un moment festif et convivial afin de célébrer l'arrivée du Beaujolais Nouveau. Les 84 participants de cet événement ont pu se sustenter tout en écoutant de la musique distillée par Julien, notre animateur et accordéoniste.



Nous remercions pour sa présence Mme Annie Viard, 1^{ère} Adjointe en charge des associations, qui représentait M. le Maire (retenu par une réunion) et le Conseil Municipal de Guermantes. Le Président des "Anciens Combattants" et Mme la Présidente de "La Tête et Les Mains" étaient aussi à nos côtés. Nos partenaires de Guermantes, C.I.T.B, Agence du Golf ORPI et Xena Concept, nous ont honorés de leur présence. Merci à toutes et tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Daniel Poupart, Président



Places restantes à la "La Tête et les Mains"

L'association "La Tête et les Mains" propose encore des places pour s'inscrire aux activités suivantes :

● Pour les adultes :

- SOPHROLOGIE le jeudi soir de 18h à 19h15 (avec Sarah ☎ 06.12.20.95.11)
- CARTONNAGE le lundi de 10h à 16h une fois par mois (avec Christine ☎ 06.35.45.01.89)
- DESSIN le vendredi de 14h à 16h30 et le samedi de 10h30 à 12h30 (avec Caroline ☎ 06.61.54.62.81)

● Pour les enfants (dès 6 ans) :

- ARTS PLASTIQUES le samedi de 9h à 10h15 (avec Caroline ☎ 06.61.54.62.81)



● Pour les adolescents (dès 10 ans) :

- ARTS PLASTIQUES le vendredi de 17h à 18h30 (avec Caroline ☎ 06.61.54.62.81)

Toutes ces activités sont accessibles uniquement sur présentation du passe sanitaire dès 12 ans !

MARCHE POUR ESTELLE

L'association Estelle organise son assemblée générale à l'Espace Marcel Proust le samedi 8 janvier 2022 à 14h.

Elle sera suivie d'une marche silencieuse à 15h45 en mémoire d'Estelle Mouzin. Le départ aura lieu sur la place du Temps Perdu.



www.association-estelle.assoconnect.com





9 janvier : collecte pour les Restos du Cœur



9 janvier : Marche pour Estelle



23 janvier : dépistage COVID-19



Mars : Guermites fait son PrinTemps



8 mai : commémoration de l'Armistice de 1945



11 juin : remise des calculatrices aux CM2



13 juin : Tournoi du Tennis Club de Guermites



26 juin : rallye pédestre de la Gondoire



4 septembre : forum des associations



18 septembre : randonnée des 3 églises



2 octobre : nettoyage d'automne



9 octobre : concours de nouvelles



6 novembre : projection courts-métrages de Loïc Jaquet



11 novembre : commémoration de l'Armistice de 1918



18 novembre : soirée beaujolais de la Boule Guermantaise



21 novembre : bourse miniatures des Autos Perdues

Commémoration du 11 novembre

Pour la première fois depuis deux ans, et, bien que la pandémie soit encore très présente, ces cérémonies accompagnées de musiciens ont pu se tenir en présence d'un public venu nombreux. Merci à toutes les personnes et élus des trois communes qui se sont déplacés malgré le froid et le brouillard. C'est donc avec un plaisir certain que nous nous sommes rendus d'abord à Guermantes, puis à Conches sur Gondoire et enfin à Gouvernes où, pour terminer ce périple, nous avons pu nous rassembler salle Lhuillier pour le verre de l'amitié.



Gouvernes, Conches, Guermantes



Salle comble malgré le passe sanitaire et les gestes barrières pour faire honneur aux différentes boissons proposées et préparées par deux dames de l'association que je remercie. Merci aussi à toutes les personnes de Gouvernes (Maire, adjoints et conseillers) qui ont apporté tout leur soutien pour l'organisation de cette rencontre sans oublier le Conseil Municipal Jeunes. La présence active de tout ce jeune Conseil a apporté une note de fraîcheur qui est de nature à nous rassurer sur la transmission du devoir de mémoire. Merci et Bravo les jeunes pour votre participation active à cette cérémonie que vous avez rendue encore plus émouvante. Je vous en suis très reconnaissant. Rendez-vous le 8 mai 2022 avec l'espoir d'une pandémie quasi terminée.

Michel Charpenel, Président



Extraits du Conseil Municipal

du jeudi 2 décembre 2021

Présents : Denis, Marchand, Nathalie Billy, Audrey Choin, Sébastien Fleury, Annie Luttenauer, Michèle Petitot, Benjamin Samico et Annie Viard

Absent excusés : Vanessa Aupetit qui a donné pouvoir à Denis Marchand, Christophe Guellaff qui a donné pouvoir à Nathalie Billy, Josiane Guttin qui a donné pouvoir à Annie Viard, Salime Hassam qui a donné pouvoir à Denis Marchand, Guy Jelensperger, Dominique Mollard qui a donné pouvoir à Sébastien Fleury et Véronique Papini

● DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Il s'avère nécessaire d'ajuster certains comptes du budget et notamment d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables ou éteintes. Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité la décision modificative n° 2.

● DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2022 POUR LA RESTAURATION DES VITRAUX ET LA RÉNOVATION DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le projet de restauration des vitraux de l'église et de rénovation du chauffage plus économique, ainsi que son extension dans la sacristie, et son financement tel que dessous :

Travaux	Dépenses	Recettes
	Montant HT	Subvention DETR 80% HT
Restauration des vitraux	31 930	25 544
Rénovation du chauffage	9 000	7 200
Extension du chauffage dans la sacristie	1 000	800
Total HT	41 930	33 544
Reste à la charge de la commune sur fonds propres	8 386 € HT 13 579 € TTC	

Le Conseil Municipal DEMANDE une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 aux services de l'État.

● MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE ESPACE MARCEL PROUST

Le Maire explique qu'il a été constaté que les clauses du contrat relatives aux nuisances et aux consignes de sécurité ne sont pas respectées, notamment lorsqu'il s'agit de locataires extérieurs à la commune. Plusieurs incidents ont été signalés par les habitants lors des dernières locations. Dans un souci du maintien de l'ordre public, il propose de limiter la location de l'Espace Marcel Proust uniquement aux résidents de la commune. A cette occasion, il demande au conseil de réviser la contribution.

Le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité de limiter la location de la salle de l'Espace Marcel Proust uniquement aux résidents de la commune de Guermantes pour des événements à caractère privé et de modifier les montants de la location de la salle de l'Espace Marcel Proust comme suit :

- 500 € et 800 € à partir du 2^{ème} contrat de location dans l'année civile
 - 1 500 € de caution en cas de dégradations des lieux ou du matériel mis à disposition
 - 200 € de caution si les locaux ne sont pas restitués en état de propreté afin de couvrir les frais de nettoyage
- Le Conseil Municipal INDIQUE que ces montants seront applicables sur les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2022.

● CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Considérant le départ en retraite d'un agent au sein du service administratif au 1^{er} février 2022, le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif ou adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet (35h), dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs à compter du 1^{er} février 2022 pour effectuer les missions d'agent d'accueil et de service public. L'emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C.

● DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE VILLEVAUDÉ A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE

Par courrier du 12 juillet 2021, le Préfet de Seine et Marne rappelle à la commune de Villevaudé que son retrait de la CCPMF et son adhésion à la CAMG ne seront possibles qu'aux conditions suivantes :

- Retrait de la commune de Le Pin de la CCPMF (un EPCI doit être d'un seul tenant et sans enclave)
- Avis favorable de la CAMG sous forme de délibération du conseil communautaire
- Délibération des 20 communes membres de la CAMG dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de la CA (accord de 2/3 au moins des communes incluant la commune dont la population est la plus nombreuse).

La CAMG a réceptionné la demande d'adhésion de la commune de Villevaudé le 2 août 2021.

Le Conseil Municipal DONNE un avis favorable à la demande de la commune de Villevaudé tendant à intégrer la CAMG.

L'intégralité du procès-verbal est disponible sur www.guermantes.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



ETAT-CIVIL

Naissance de :

- Rayan Boumoula le 17 octobre 2021
- Iris Roussel le 24 octobre 2021
- Iris Le Thuaut le 22 novembre 2021



LETTRE D'INFORMATION

N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter sur www.guermantes.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

Notre jeune association "Restons Local", destinée aux Guermantais et Conchois, vise à créer du lien social en soutenant les mairies des deux communes dans leurs événements et en développant nos propres actions. Nous avons pour ambition de mettre en place un système de troc et d'accompagner le 3^{ème} âge dans une initiation aux outils informatiques (smartphone et ordinateur).



Chez "Restons Local", tous les habitants de Conches sur Gondoire et de Guermantes sont les bienvenus pour échanger et donner vie à leurs idées !

L'association Restons Local



restonslocal@gmail.com

COMMENT CHANGER LE VOLUME DE MON BAC ?

Vous habitez en logement individuel ou collectif et le volume de votre bac de tri ou de votre bac pour les emballages en verre n'est plus adapté à vos besoins ?

Vous pouvez formuler une demande de changement de conteneur sur www.sietrem.fr (rubrique commande et maintenance).

Selon le type de votre logement et la composition de votre foyer, les agents du SIETREM vous proposeront la meilleure solution.

A compter du 31 décembre,

Le port du masque devient obligatoire dans l'espace public et sur la voie publique en agglomération dans toutes les communes du département